Université de Paris

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS AUX CONSEILS CENTRAUX ET FACULTAIRES DE L'UNIVERSITE DE PARIS – 21 et 22 mai 2019

DÉCLARATION DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE – SECTEUR DEG[1]

Ce formulaire devra être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire) ou de la carte professionnelle, la pièce produite devant être en cours de validité.

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom de famille :

Nom d'usage :

Prénom :

Etablissement :

Affectation (service / composante) :

Secteur :

Corps :

Téléphone (portable) :

Adresse électronique :

Informations relatives à la liste de rattachement du candidat

Intitulé de la liste déposée :

Conseil/Commission/Secteur/Collège concernés

IMPORTANT : Cochez la ou les cases correspondante(s)

❑ **Conseil de Faculté** :

❑ Faculté Sociétés et humanités :

❑ Collège A

❑ Collège B

❑ **Commission de la recherche** :

❑ Faculté Sociétés et humanités :

❑ Collège A

❑ Collège B

[1] Un imprimé par candidat doit être rempli et signé

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS AUX CONSEILS CENTRAUX ET FACULTAIRES DE L'UNIVERSITE DE PARIS – 21 et 22 mai 2019

❑ **Commission de la formation** :

❑ Faculté Sociétés et humanités :

❑ Collège A

Fait à Paris, le

Signature

Le dossier de candidature complet (déclaration de candidature individuelle, pièces justificatives, bulletin de vote et éventuelle profession de foi), dûment renseigné et signé en version originale, doit parvenir à la Direction des affaires juridiques au Siège provisoire de l'Université de Paris – 12, rue de l'Ecole de Médecine – 75270 Paris cedex 06, soit par dépôt contre récépissé lors des permanences assurées les 2 et 3 mai 2019, de 8h30 à 17h00, heure de Paris, en salle Saint-Germain du Siège provisoire de l'Université de Paris – 12, rue de l'Ecole de Médecine – 75006 Paris, soit par lettre recommandée avec accusé de réception avant le 3 mai 2019 17h00, heure de Paris, terme de rigueur.